

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## EXPRESS

PLF 2023 : AUDITION DU MINISTRE DE LA SANTÉ



Photo: Sylvain MAGANIGA

**APRÈS** ses collègues financiers (Économie, Budget) la semaine écoulée, le ministre de la Santé, le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, était, hier, devant les membres de la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique de l'Assemblée nationale. Au centre de cette audition : le projet de budget alloué au département ministériel dont il a la charge en 2023. Les prévisions budgétaires de la santé sont arrêtées à 120 086 578 705 FCA contre 149 431 057 950,00 francs CFA l'année écoulée, soit une baisse de 20 207 967 015 FCFA

USP : UNE RENTRÉE POLITIQUE SUR FOND DE DÉNONCIATION DE LA GOUVERNANCE



Photo: Jocelyne Abila

**LE** verbe haut, le premier secrétaire de l'Union socialiste progressiste (USP), Henri Mbira Nze, a peint un tableau peu reluisant de la situation dans laquelle se trouve, selon lui, notre pays. C'était à l'occasion de la rentrée politique de sa formation qui s'est déroulée récemment à Akanda, dans la banlieue nord de Libreville. Face à plus d'une centaine de ses militants, présentant l'USP comme "un parti de gouvernement réunissant en son sein des hommes et femmes engagés à donner un regard nouveau à notre pays", il a relevé la nécessité de "repenser le Gabon". En dénonçant "la panne du droit électoral, le conservatisme, les nominations à caractère monocore, la paupérisation des populations, etc."

TRANSPARENCE ÉLECTORALE : SORTIE DES FEMMES DE L'OPPOSITION



Photo: DR

**Plusieurs** militantes de partis politiques de l'opposition, regroupées au sein de la plateforme "Djouli l'Akassi", entendez "la voix des femmes" en langue Obamba, ont appelé à plus de transparence lors des échéances à venir (Présidentielle, législatives et locales). Pour ce faire, elles ont déposé à l'ambassade de France au Gabon un courrier dans lequel elles interpellent les autorités de ce pays. Convaincues qu'elles sont que l'Hexagone pourrait aider notre pays à sortir de la spirale des "scrutins contestés et de la violence électorale".

JKM

# Présidentielle 2023 : Ossouka Raponda sollicite la candidature d'Ali Bongo Ondimba

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**D**ANS une récente interview publiée dans les colonnes de nos confrères de "Jeune Afrique", la cheffe du gouvernement gabonais, Rose-Christiane Ossouka Raponda, a clairement sollicité la candidature de l'actuel chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à la prochaine élection présidentielle. "(...) Je l'ai déjà dit publiquement : je souhaite qu'il soit candidat. Et s'il l'est, je le soutiendrai comme je l'ai toujours fait", a-t-elle déclaré. Des propos loin d'être anodins de la part de la locataire du 2-Décembre, par ailleurs membre du Comité permanent du Parti démocratique gabonais (PDG). Une candidature se justifiant par les avancées enregistrées dans plusieurs domaines. Des avancées sur lesquelles elle s'est longuement appesantie. Notamment la nécessité de poursuivre la matérialisation du Plan d'accélération de la transformation (PAT), la diversification de l'économie, le désendettement de l'État, la construction et réhabilitation des établissements scolaires, etc.

La native de l'Estuaire a présenté un prébilan du magistère du premier citoyen gabonais. Non sans avoir taxé l'opposition de "sclérosée". Désormais qu'elle a donné le ton, nul doute que ses arguments seront relayés par la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) dont le Parti démocratique gabonais (PDG) constitue à ne point douter la locomotive.

Bref, c'est une interview "bilan", est-on tenté de penser, aux allures de précampagne. Reste cependant à savoir si Rose-Christiane Ossouka Raponda sera appelée à jouer un rôle majeur dans la stratégie électorale qui semble se dessiner à l'horizon ? Fera-t-elle partie des lieutenants placés aux avant-postes devant batailler contre le camp d'en face, l'opposition ? Réponse dans moins de dix mois.



Photo: BANDOMA/L'Union

La cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda.

## Législatives partielles 2022 : deux recours en annulation introduits auprès de la Cour constitutionnelle

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**O**n n'en a pas encore fini avec les législatives partielles. Pour preuve, au terme des résultats rendus publics dernièrement par le Centre gabonais des élections (CGE), deux recours en annulation ont été introduits auprès de la Cour constitutionnelle.

Il s'agit essentiellement des requêtes introduites par la candidate du Parti social démocrate (PSD), Andréa Ghislaine Mbigou, et du représentant du Rassemblement héritage et modernité (RHM), Senturel Ngoma Madoungou, tendant à invalider l'élection du candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), Charles Sadié, au 1er siège du département de l'Ogoulou. Ce dernier, avec 55,50 % des suffrages exprimés, avait été déclaré élu au 1er tour.

Dans tous les cas, au regard des dispositions légales en vigueur,



Photo: DR/L'Union

Le siège de la Cour constitutionnelle.

les juges constitutionnels sont tenus de rendre leur décision "dans un délai maximum de trois mois à compter de l'enregistrement au greffe". Entendu que les requêtes en annulation devaient être obligatoirement déposées au greffe de la Haute juridiction dans "les huit jours suivant la proclamation des résultats". En tout état de cause, la décision de la Cour constitutionnelle est vivement attendue. D'autant plus que, comme elle l'avait récemment indiqué, le renouvellement du bureau du CGE devra intervenir un mois après la proclamation définitive des législatives partielles.